

## Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 13 Octobre 2014

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 13 Octobre 2014, à partir de 14h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

*Etaient présents :*

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY, Jocelyne GIRODON

*Etait excusée* Odile VITALI

*Etait invitée* Marie DECOUZ

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 Septembre 2014**

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société**

A la date du 1<sup>er</sup> Octobre 2014 :

- Carnet de commandes : 6 600 000€ (hors Carnot)
- Carnet de négociation : 5 000 000€
- Facturation : 5 300 000€, reste à un bon niveau
- Trésorerie reste à un très bon niveau

### **3. Point sur les primes de vacances pour les salariés de Centrale Innovation**

Afin d'évaluer le plus exactement possible le montant total des primes de vacances 2014, il est demandé de connaître le montant total des indemnités de congés payés versés au cours de l'année 2013, le montant des primes de vacances versées en 2014, le montant des primes exceptionnelles versées en 2013 (qui peuvent être déduites du montant total des primes de vacances à verser par la société), ainsi que le nombre de personnes ayant bénéficié de ces primes exceptionnelles.

#### **4. Avancement de la réflexion sur la mise en place à C-Innov de l'équivalent du dispositif GIPA attribué aux fonctionnaires**

Une dizaine de personnes pourraient être concernées au sein de Centrale Innovation pour un montant total de 26 000€ toutes charges comprises, 4 se trouvent au sein de la structure administrative et 6 sont affectées dans les laboratoires. Ce point sera étudié lors de la prochaine réunion du Directoire, avec une demande de versement aux personnes de la structure, il y aura également une sensibilisation des responsables scientifiques des salariés concernés et une information à l'adresse des directeurs des laboratoires à ce sujet pour recueillir leur accord.

#### **5. Discussion sur l'organisation d'élections des représentants du personnel par anticipation**

Une lettre présentant les raisons d'organiser des élections totales anticipées va être envoyée à l'inspectrice du travail, signée par la Direction et l'ensemble des membres de la DUP.

Le calendrier envisagé est le suivant :

- ✓ 17 Novembre 2014 : Information du personnel et invitation des syndicats à négocier le protocole d'accord préélectoral
- ✓ 1<sup>er</sup> Décembre 2014 : Négociation du protocole d'accord préélectoral
- ✓ 5 Janvier 2015 : 1<sup>er</sup> tour des élections
- ✓ 19 Janvier 2015 : 2<sup>ème</sup> tour avec proclamation des résultats

#### **6. Point sur les mutuelles**

Les différents retours des mutuelles ayant montré qu'aucune solution très avantageuse et compétitive par rapport à la solution actuelle ne se dégageait, et l'APICIL ayant accepté un effort sur le montant de la cotisation sans revoir les prestations de la formule actuelle qui sont très correctes, il est décidé de reporter les réflexions sur ce sujet à plus tard, la DUP préférant se concentrer sur les discussions ayant trait aux grilles d'évolution salariale.

#### **7. Questions diverses**

- Contrat de génération : Un contrat doit être mis en place au 31 Mars 2015. Des discussions vont devoir être menées à ce sujet rapidement
- L'ouverture des négociations avec invitation des organisations syndicales à négocier est prévue le mardi 18 novembre à 16h30..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h30.

La prochaine réunion du CE aura lieu le **Mardi 18 Novembre 2014 à 14h00**.

A Ecully, le 13 Octobre 2014,

Jean-Christophe ABRY  
Secrétaire du CE Centrale Innovation